

Après la tourmente révolutionnaire cette chapelle tomba en la possession du notaire royal, M. B. Chapuis. Celui-ci la vendit, en 1834, ainsi que sa propriété du Pressin, à M. François Pagani, d'une ancienne famille génoise qui habitait Lyon depuis 1708 (21).

En 1455, le prébendier de cette chapelle de Sainte-Marie, sieur Morisot-Chatelet, cède à Barthélemy Butturieux une terre située à la Condamine de Chazay, plus une autre aux Verchères du Grand-Moulin, et cela pour une pension de quatre ânées de vin (22).

(21) François Pagani, qui avait épousé M^{lle} Eudoxie-Octavie Champestève, fille de Philippe Champestève et de Victoire Caseneuve, habitait alors Villefranche, 1834, où son père, Alexandre-Marie, s'était réfugié vers 1790. Alexandre-Marie avait épousé vers cette époque Elisabeth Ajacques La Grange, d'une famille alliée aux Guillot des Rues, aux Mazoyer, aux Laplatte et aux Clergeon. Il était fils de Louis Pagani et de Jeanne de Réverony, et petit-fils de Louis Pagani et d'Eléonore Chavanis, cousine germaine de Claude Brossette, échevin et académicien de Lyon, dont la femme était une Chavanis. Ce fut ce dernier, Louis Pagani, qui vint à Lyon en 1708, attiré par un oncle, Julien-Alexandre Pagani et son cousin, le marquis de Chaumont. Il descendait en ligne directe du doge de Gênes, [Federigo Pagani, élu le 3 avril 1383 et était fils de Charles Antoine et d'Anne Villette. Les armes des Pagani, que nous avons données au chapitre III, sont au bas du vitrail qui représente saint Léopold, dans la nouvelle église de Chazay. Elles sont entourées de leur devise : *Ohime, si non se morisse ! Hélas ! si au moins il ne mourrait pas !* Le domaine du Pressin, aux portes de Chazay, leur appartenait ; il avait fait partie, au xiv^e siècle, des terres du Baboin, et se trouve encore entouré des fonds laissés par ce grand bienfaiteur à la commune de Chazay. Les revenus de ces terres servent aujourd'hui à alimenter notre bureau de bienfaisance. Le Pressin, si gracieux par ses points de vue et si frais par ses eaux abondantes, appartient maintenant à l'honorable famille Danto-Rogeat.

(22) Arch. du Rhône. Ainay. H. 4240, chart. 369. Les Morisot,